

CE

ETHYLEC

éthylotest électronique

Capteur électrochimique

Répond aux exigences
de fiabilité NFX 20-704

> NOTICE D'UTILISATION



objectif prévention

division éthylométrie

▸ Introduction

Félicitation, vous venez d'acquérir l'ETHYLEC.

Cet éthylotest électronique, équipé d'un capteur électrochimique, vous permet de mesurer le taux d'alcoolémie dans le souffle humain.

▸ Seuil contraventionnel

0,25 mg/L d'air expiré = 0,50 g/L de sang

Auto dépistage

=

Prise de conscience + responsabilisation

**Pour votre sécurité, si vous consommez de l'alcool,
ne conduisez pas.**

▸ L'alcool et la conduite : Un cocktail explosif

Il faut savoir que le risque d'accident est multiplié par 2 avec 0,50 g d'alcool par litre de sang, par 10 avec 0,80 g/L et par 35 avec un taux d'alcoolémie de 1,20 g/L.

Malheureusement, ces chiffres correspondent à une consommation d'alcool que l'on pourrait croire raisonnable et il suffit souvent d'une soirée entre amis pour, d'une part, être en infraction et encourir de lourdes sanctions et, d'autre part, représenter un véritable danger pour soi-même et les autres usagers de la route.

En effet, dans 85% des cas d'accident avec alcoolémie, les conducteurs concernés sont des buveurs occasionnels.

▸ Sommaire

- **Composition de la mallette**..... p. 4
- **Alimentation**..... p. 4
- **Descriptif de l’Ethylec**..... p. 5
- **Mode d’emploi**..... p. 6
- **Notes importantes**..... p. 8
- **Messages délivrés par l’ETHYLEC**..... p. 10
- **Calibrage**..... p. 11
- **Caractéristiques techniques**..... p. 11
- **Conditions de garantie**..... p. 12
- **Suivi calibrage**..... p. 13
- **Rappel législation**..... p. 14
- **Garantie**..... p. 14



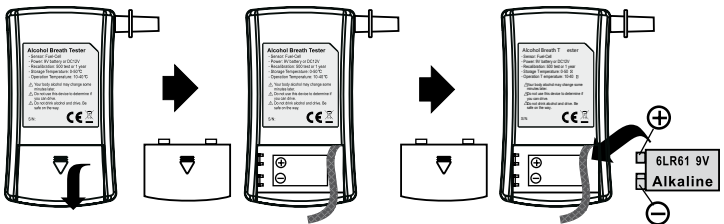
ETHYLEC

► Composition de la mallette

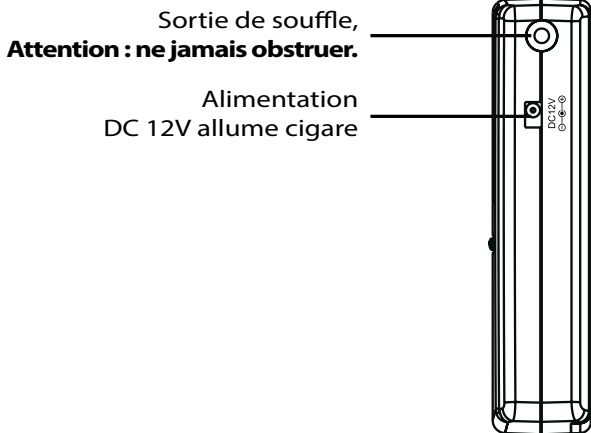
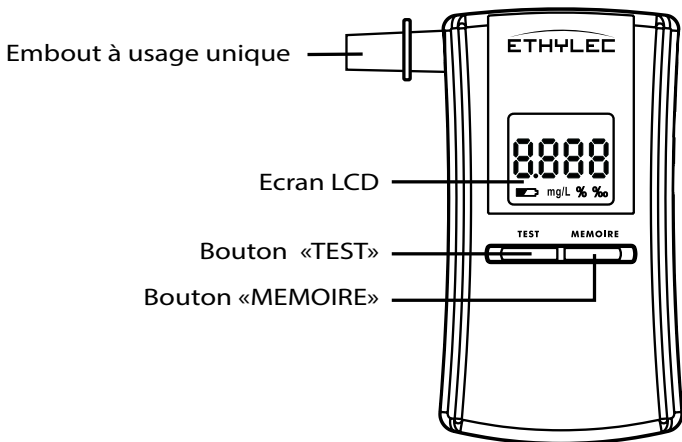
- 1 Ethylo-test électronique « ETHYLEC ».
- 10 Embouts buccaux (usage unique) avec clapet anti-retour.
- 1 Pile 9V alcaline.
- 1 Prise allume-cigare DC 12V adaptateur Jack.
- 1 Pochette de rangement avec dragonne de transport.

► Alimentation

- Faites glisser le couvercle au dos de l'appareil.
- Introduisez une pile alcaline 9V en respectant les polarités symboles +/_.
- Si la batterie est déchargée l'écran affichera le symbole batterie faible (🔋), vous devez alors changer la pile.
- L'appareil n'a pas de fonction pile rechargeable.
- Il peut être utilisé avec la prise allume-cigare DC12V.
- L'alimentation via la pile cesse dès le raccordement de la prise jack.

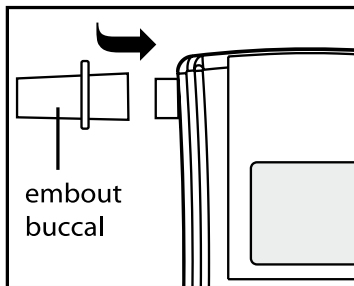


▸ Descriptif de l'ETHYLEC

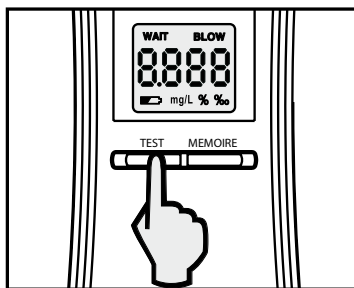


▸ Mode d'emploi

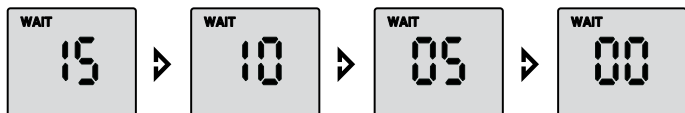
- Insérez un embout buccal sur le capteur (attention changez d'embout à chaque utilisation).



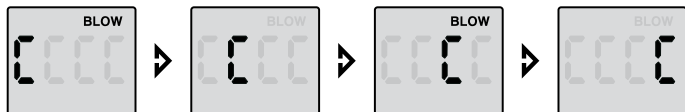
- Appuyez et maintenez le bouton «TEST». Relâchez une fois l'appareil allumé.



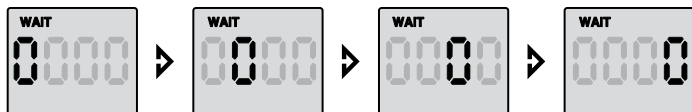
- Le mot «WAIT» (patientez) s'affiche sur l'écran et le compte à rebours se met en marche de 15 à 0



- Après le compte à rebours, le mot «BLOW» (souffler) s'affiche et la lettre « L » défile. Soufflez dans l'embout jusqu'à l'arrêt du BIP sonore (environ 6 à 8 secondes).



- Le mot «WAIT» apparaît puis le chiffre « 0 » défile, l'appareil calcule alors votre taux d'alcool.



- Le résultat de votre test apparaît sur l'écran. Si le résultat dépasse 0,24mg/l une alarme sonore retentit. Affichage jusqu'à 0,49 mg/L «HI» au-delà.

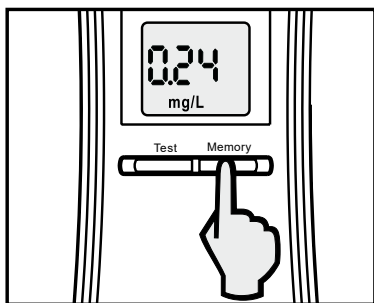


- L'appareil peut afficher «Err» (erreur) si le souffle n'a pas été correct... référez-vous au tableau d'affichage écran.



• **MODE MEMOIRE**

Après vous être testé, l'appareil affiche votre résultat pendant 20 secondes. Pendant ce laps de temps, vous pouvez appuyer sur le bouton «MEMOIRE» pour vérifier vos résultats précédents. Le bouton «MEMOIRE» n'est disponible que pendant ces 20 secondes. Attendre 30 secondes après le dernier test pour refaire un nouveau test.




▸ **Notes importantes**

- Certaines substances peuvent interférer sur le résultat (par exemple la fumée de cigarette). Attendre au moins 10 min après la dernière ingestion d'alcool, avant d'effectuer une mesure pour fiabiliser le résultat.
- Avant de vous tester, attendez 20 minutes après votre dernier verre ; toute mesure effectuée préalablement donnera un taux d'alcoolémie inférieur au taux réel. Pour plus de certitude, renouvelez votre test 30 minutes après le 1^{er} test.

- Ne jamais souffler immédiatement après l'absorption d'alcool, l'alcool résiduel en bouche pourrait endommager l'appareil.
- Les embouts sont à usage unique et doivent être changés à chaque mesure.
- Le temps de souffle doit être aussi long que le bip sonore, inspirez profondément avant de souffler.
- L'appareil peut afficher «Err» si : pas de souffle, souffle pas assez puissant, interruption ou souffle trop court. L'appareil s'éteindra automatiquement après l'affichage d'erreur.
- Utilisez l'appareil à des températures comprises entre 10 et 40°C pour avoir un résultat correct.
- Lors de différences de température d'un endroit à l'autre, attendez quelques minutes avant l'utilisation.
- Pour un meilleur usage, utilisez une pile alcaline.
- L'utilisation de l'adaptateur allume-cigare coupe l'alimentation par la pile.
- L'appareil ne peut être utilisé qu'avec l'une de ces deux sources d'alimentation. Il n'y a pas de fonction rechargeable.
- Le compteur affiche le nombre de tests déjà effectués à l'allumage de l'appareil.
- Ne jamais stocker l'appareil dans un endroit contenant des gaz corrosifs.
- Ne jamais stocker l'appareil en plein soleil.
- Ne pas faire tomber ou soumettre l'appareil à un choc brutal.
- Ne pas utiliser dans un milieu explosif.
- Sortir la pile de l'appareil si vous ne l'utilisez pas pendant une longue période. Lors de la remise en service après une longue période, ne tenez pas compte des 3 premiers résultats.
- Les résultats obtenus ne sont pas opposables à ceux des forces de l'ordre.

▸ Messages délivrés par l'ETHYLEC

Messages	Description
Alarme sonore	Dépassement du seuil contraventionnel 0,25 mg/L
Err	Messages d'erreurs : 1. Le souffle n'est pas assez fort. 2. Le souffle a été interrompu. 3. Le volume d'air expiré n'est pas suffisant 4. Pas de souffle.
	Batterie faible
Pas d'affichage	Vérifiez l'alimentation
«HI»	> 0,49 mg/L

Rappelez vous que l'alcoolémie augmente jusqu'à 1 heure après la dernière ingestion d'alcool et que le seuil contraventionnel d'alcool est de 0,25 mg/L d'air expiré ce qui équivaut à 0,50 g/L de sang (alarme sonore si dépassement du seuil).

LES RESULTATS OBTENUS NE SONT PAS OPPOSABLES A CEUX DES FORCES DE L'ORDRE.

POUR VOTRE SECURITE ET VOTRE TRANQUILITE D'ESPRIT, NE MELANGEZ PAS BOIRE ET CONDUIRE.

▸ **Calibrage**

Votre éthylotest doit être calibré tous les 1200 tests ou tous les 12 mois au premier terme échu. Passé ces limites, les résultats de votre éthylotest peuvent être erronés.

Adressez vous à :

OBJECTIF PRÉVENTION Division Éthylométrie

7, RUE DE LA MICARDIÈRE

50530 SARTILLY

(+33) 02.33.48.92.15

www.objectif-prevention.fr

▸ **Caractéristiques techniques**

- Capteur ELECTROCHIMIQUE
- Préchauffage 15 secondes
- Temps de souffle : 7 à 8 secondes
- Puissance souffle : 10 L/min
- Précision : +/- 0,025 mg/L à 0,20 mg/L
- Affichage des mesures : 0,00 à 0,49 mg/L message «HI» au-delà
- Rappel :
Seuil contraventionnel 0,25 mg/L - Alarme sonore si seuil atteint
- Utilisation : 10°C - 40°C
- Stockage : 0°C - 50°C
- Compteur de test avec alarme de re-calibrage
- Calibrage : 12 mois ou 1200 tests au premier terme échu (étiquette de contrôle placée au dos de l'appareil)
- Détection de la pression et de l'interruption du souffle
- Dimensions : 115 x 60 x 23 mm
- Poids : 105 g sans pile
- Temps du test : moins de 60 secondes
- Indication : 3 chiffres sur écran LCD
- Alimentation : pile 9V ou adaptateur 12V
- Pile pour 500 tests environ
- Indicateur de batterie faible

▸ **Conditions de garantie**

L'ETHYLEC est garanti pendant une durée de 2 ans.

Avant d'utiliser votre appareil, nous vous recommandons de lire attentivement le mode d'emploi dans lequel vous trouverez les précautions d'usage.

La garantie s'applique si le produit défectueux est retourné pendant la période de garantie accompagné de la facture d'achat.

La garantie ne couvre pas :

- Les frais de transport ni les risques occasionnés aux trajets
- Les entretiens périodiques
- Les éléments consommables
- Les détériorations ou défauts résultant d'une utilisation, d'un fonctionnement ou d'une manipulation du produit non conforme à une utilisation normale
- Les réparations effectuées ou tentées par des personnes autres que le service technique de la société OBJECTIF PRÉVENTION.

Si l'étiquette de contrôle placée au dos de l'appareil a été endommagée ou déchirée, si l'appareil a été ouvert, si les conditions de stockage n'ont pas été respectées, l'appareil perd sa garantie.

SERVICE APRÈS-VENTE :

OBJECTIF PRÉVENTION

7, rue de la Micardière - 50530 SARTILLY - France

Tel : 02 33 48 92 15

Appel de l'étranger : +33 233 489 215

Email : labo@objectif-prevention.fr

▸ **DATE D'ACHAT :** / /

▸ **NUMERO DE SERIE :**

(voir dans le compartiment à piles)

▸ **SUIVI CALIBRAGE**

Date :

Nombre de souffles :

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

..... / /

.....

▸ **Rappel législation (Juillet 2010)**

La conduite est interdite à partir d'une alcoolémie de 0,25 mg/L d'air expiré (0,50 g/L de sang). 0,10 mg/L d'air expiré (0,20 g/L de sang) pour les conducteurs de véhicules de transport en commun et permis de moins de 3 ans (permis probatoire).

De 0,50 g/L à moins de 0,80 g/L dans le sang (de 0,25 mg/L à moins de 0,40 mg/L dans l'air expiré, c'est une contravention.

• Peines maximales :

Amende forfaitaire : 135 €

Retrait de points : 6

Suspension de permis : 3 ans

A partir de 0,80 g/L dans le sang (0,40 mg/L dans l'air expiré), c'est un délit.

• Peines maximales :

Rétention immédiate du permis.

Emprisonnement : 2 ans

Amende : 4500 €

Retrait de points : 6

Suspension du permis : 3 ans

Stage de sensibilisation à la sécurité routière.

En cas d'ivresse manifeste ou de refus de se soumettre aux vérifications, le contrevenant est passible des peines de délit. En cas de récidive, le permis est annulé de plein droit avec interdiction de le solliciter pendant 3 ans.

▸ **Garantie 2 ans**

L'ETHYLEC ne doit jamais être ouvert, vérifié, réglé ou réparé d'aucune manière que ce soit. Seul le service technique de la société OBJECTIF PRÉVENTION est habilité à intervenir et à certifier le bon fonctionnement de l'appareil. Tout manquement à ces consignes risquerait d'altérer la fiabilité des tests et entraînerait de plein droit l'annulation de la garantie.

En cas de mauvais fonctionnement, retournez l'appareil accompagné de votre facture à :

OBJECTIF PRÉVENTION, Division éthylométrie
7, Rue de la Micardière - 50530 Sartilly